

#1 Concours d'écriture

Présidé par Sylvain Maurice
en partenariat avec la librairie l'Arbre à lire
et les médiathèques de Sartrouville



E. Carecchio

THÉÂTRE
SARTROUVILLE
YVELINES
CDN

À l'occasion des représentations de *Réparer les vivants*
de Maylis de Kerangal, mis en scène par Sylvain Maurice
du 04 au 19 février 2016

Écrivez sur le thème **LES 24 HEURES QUI ONT CHANGÉ MA VIE...**

Concours ouvert aux plus de 18 ans uniquement
Des places de spectacle et des livres à gagner



WWW.THEATRE-SARTROUVILLE.COM
PLACE JACQUES-BREL SARTROUVILLE



Yvelines
Conseil général

À VOS
PLUMES,
PRÊTS, PARTEZ !

du 01 octobre
au 18 décembre
2015

Règlement du concours

Article 1 – Le Théâtre de Sartrouville et des Yvelines–CDN propose un concours d'écriture du 01 octobre au 18 décembre 2015 sur le thème : « Les 24 heures qui ont changé ma vie... ».

Article 2 – Ce concours est gratuit et ouvert au + de 18 ans. La participation est individuelle et nominative.

Article 3 – Le style et la forme du texte prendront la forme du récit, nouvelle, témoignage, lettre, pièce de théâtre... Le texte dactylographié ne doit pas dépasser 3 pages A4. Le texte peut comporter un titre.

Article 4 – La date limite d'envoi des textes est fixé au vendredi 18 décembre 2015 minuit. Les textes devront parvenir avec la mention CONCOURS D'ÉCRITURE #1 – par voie postale : Place Jacques-Brel - BP 93 - 78505 Sartrouville cedex / ou être déposés à l'accueil du Théâtre / ou envoyés par mail à : publics@theatre-sartrouville.com

Article 5 – Chaque envoi doit être accompagné des nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, date de naissance et mail de l'auteur. Ces indications doivent figurer sur une feuille annexe au texte : aucun signe distinctif ne doit figurer sur le texte lui-même.

Article 6 – Le comité de lecture sera composé de Sylvain Maurice (directeur du CDN et metteur en scène), de la librairie L'Arbre à lire, d'auteurs, de bibliothécaires de Sartrouville, d'enseignants et de membres de l'équipe du Théâtre. Le jury procédera à la lecture des textes et au choix des lauréats du concours. Leur décision est sans appel.

Article 7 – 3 lauréats seront distingués. Des places de spectacles, des bons d'achats à la librairie L'Arbre à lire seront offerts aux lauréats.

Article 8 – La soirée de remise des prix aura lieu **samedi 6 février 2016 à 17H au Théâtre de Sartrouville** en présence de Maylis de Kerangal (sous réserve) avant la représentation de *Réparer les vivants*.

Article 9 – Les organisateurs du concours se réservent le droit de publier les meilleurs textes, d'en faire des lectures publiques et de les exposer sur le site et dans l'enceinte du Théâtre. Les participants autorisent la citation de leur nom et la reproduction de leur texte sans droits d'auteur. Toute participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.